



La Chronique de l'Isle de
BOUIN



Bulletin municipal n°131
Été 2026



Gorge-bleue



Bergeronnette

LE MOT DU MAIRE

*Chères Bouinaises, Chers Bouinais,
Chères Époyennes, Chers Époyens,*

Les élections municipales de mars dernier ont marqué une étape importante pour notre commune. Par votre confiance renouvelée, vous m'avez accordé l'honneur de poursuivre le travail exigeant engagé au service de Bouin. Je tiens à vous remercier très sincèrement pour ce fidèle soutien, qui m'oblige et me motive chaque jour à défendre notre territoire au plus proche, avec détermination et responsabilité.

Je souhaite également remercier chaleureusement l'ensemble de l'équipe municipale sortante pour le travail accompli durant le précédent mandat. Malgré un contexte parfois difficile, chacun a contribué avec sérieux à faire avancer notre commune. J'adresse aussi mes remerciements aux nouveaux élus qui rejoignent aujourd'hui le conseil municipal et qui participeront aux projets des années à venir, en s'engageant avec conviction dans un esprit collectif.

Ce nouveau mandat débute dans une période marquée par de nombreuses inquiétudes pour nos concitoyens : hausse du coût de la vie, augmentation des prix de l'énergie et des carburants ; tensions économiques, perte de confiance envers la parole politique. Dans ce contexte, les communes demeurent plus que jamais l'échelon de proximité où l'action concrète conserve tout son sens.

À Bouin, nous savons combien il est nécessaire de défendre notre territoire, notre identité et notre qualité de vie. Commune littorale et rurale, nous devons porter avec audace nos spécificités et nos intérêts face aux nombreux défis qui concernent l'avenir du littoral, la préservation de notre environnement, les activités agricoles et ostréicoles et l'aménagement de nos territoires.

C'est dans cet esprit que je poursuis également mon engagement au sein de l'Association Nationale des Élus des Littoraux et de sa petite sœur, l'Association Vendéenne des Élus du Littoral afin de défendre la voix de Bouin et des communes littorales dans les débats et décisions qui engagent notre avenir. Vous pouvez compter sur ma détermination et sur mon investissement total pour défendre notre commune partout où cela sera nécessaire.

Les années à venir seront aussi importantes pour Bouin avec plusieurs projets structurants : la création d'une maison d'assistantes maternelles dans l'ancien presbytère permettra d'offrir un nouveau service aux familles, tout en accueillant également des locaux associatifs, paroissiaux et sociaux, pour faire vivre ce lieu au cœur du bourg.

Nous aurons aussi à conduire d'importants travaux liés à l'assainissement, avec la mise en œuvre du schéma directeur et la reconstruction de la station de l'Époids ; investissements indispensables pour accompagner le développement de Bouin et préserver durablement son environnement.

Je souhaite également évoquer le projet de construction d'une nouvelle caserne de pompiers – enjeu majeur pour la sécurité de notre territoire et pour l'avenir de notre centre de secours. Les sapeurs-pompiers volontaires accomplissent un travail remarquable au service de la population, souvent dans des conditions exigeantes ; nous devons leur donner les moyens adaptés pour poursuivre leurs missions essentielles.

Tous ces projets seront menés avec une exigence constante : préserver une gestion saine et responsable des finances communales. Je tiens à rappeler qu'au cours du précédent mandat, la commune n'a contracté aucun emprunt et n'a procédé à aucune augmentation des impôts communaux. Cette rigueur financière restera une ligne de conduite essentielle pour les années à venir.

Enfin, à l'approche de la saison estivale, je souhaite souligner la richesse de la programmation culturelle qui animera notre ville cet été. À Bouin, la culture occupe une place essentielle ; elle crée du lien, favorise les rencontres et participe pleinement à son identité et à son dynamisme.

Dans une époque parfois marquée par le doute et les incertitudes, je reste convaincu que les valeurs de proximité, de travail, d'enracinement et de solidarité demeurent notre meilleure force collective.

Avec toute ma reconnaissance et l'assurance de mon entier dévouement au service de Bouin.

*Thomas GISBERT
Maire de BOUIN*

Vice-Président de Challans-Gois Communauté

AU SOMMAIRE :

- Lieu de mémoire et objet insolite p.4
- Portrait de Bouinais p.8
- Recette..... p.11
- La médiathèque Yvon-Traineau p.12
- Retour en images p.14
- Actualité municipale p.16
- Actualité communautaire p.21
- Paroisse..... p.23
- La parole aux associations p.24
- La parole aux écoles p.30
- La mairie vous informe p.32
- Vos rendez-vous p.41

Revue municipale n° 131
Dépôt légal : Juin 2026
ISSN : 3076-2952
Tirage : 1550 exemplaires
Directeur de la publication : Thomas GISBERT
Rédaction : L'équipe municipale
Conception : Margaux SCHMIT
Impression : Imprimerie du Bocage à Aizenay
Crédit photos : Mairie de Bouin
Photo de couverture : © Équipe municipale



LE CLOCHER DE BOUIN

Le clocher de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption est reconnaissable entre tous. Et pour cause, il est un repère majeur pour la navigation dans la baie de Bretagne, actuelle baie de Bourgneuf. Comme l'église, il est très ancien. Ses fondations datent de l'an mille. Il est composé de deux parties : la tour carrée, chapeautée de terrasses et la flèche située au-dessus.

Cette tour carrée massive, dont la construction date du XVI^{ème} siècle, est aujourd'hui englobée dans la construction. Cela fait écho aux travaux de reconstruction de l'église de la fin du XIX^{ème} siècle. Avant cette date, la tour formait un porche qui était ouvert, comme on le remarque dans de nombreuses églises bretonnes. Son architecture est d'ailleurs très proche des églises de Bretagne - la paroisse de Bouin a été rattachée au diocèse de Nantes jusqu'au Concordat.

La partie quadrangulaire est composée de deux étages par lesquels on accède au sommet par un escalier de pierre composé de 140 marches. Le premier niveau, au-dessus de l'entrée permet l'accès à la tribune de l'orgue, disparu au XVIII^{ème} siècle, ainsi qu'au mécanisme de l'horloge qui date quant à lui du XX^{ème} siècle. Une vue extraordinaire sur la nef et le chœur permet aux visiteurs de découvrir l'église sous un angle différent. Au deuxième niveau se trouve le beffroi, vaste cage de bois datant du XVI^{ème} siècle ; elle renferme la chambre du carillon composé de quatre cloches.

La flèche actuelle est plus récente. Elle date de 1855 et est composée de pierres de Crazannes, une pierre calcaire, légère, aux accents clairs. La plateforme qui la soutient fait sept mètres de côté, et la hauteur de la tour combinée à la flèche mesure 51 mètres. Cette flèche a été mainte fois foudroyée, le coq qui la surplombe est contemporain ; son prédécesseur, conservé à l'église, date de la bénédiction de la flèche.

Cette flèche a connu bien des vicissitudes. Les archives gardent en mémoire de nombreuses tempêtes, séismes et coups de foudre qui ont tenté de l'abattre. Sans succès... ou presque. Au XVII^{ème} siècle, les registres indiquent déjà quelques désordres architecturaux liés au temps. Au XVIII^{ème} siècle, une grande campagne de restauration est engagée. Mais le pire demeure la tempête qui intervient la nuit de Noël 1777 : la foudre tombe sur le clocher vers 19h30. Elle est si puissante qu'elle fait fondre les chaînes des cloches du beffroi. Bien évidemment il n'y a pas eu de messe de minuit, et les travaux de réparation ont été considérables.



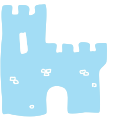
Cloche Marie de l'Assomption-Paule-Joséphine, 1300 kg, donne le « ré ».



Le coq du XIX^{ème} siècle.

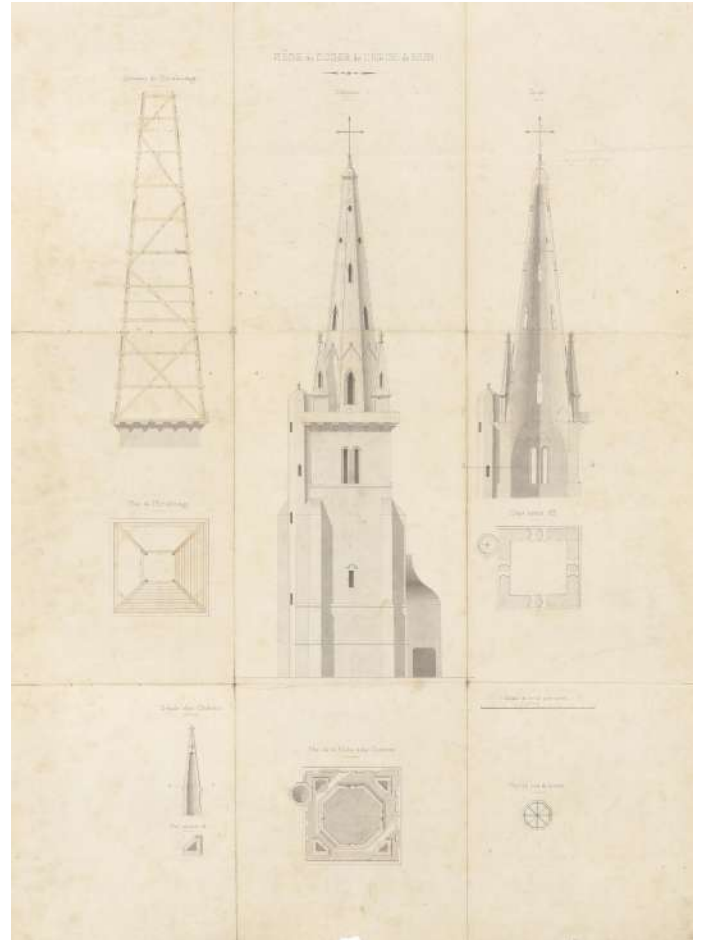


Vue actuelle du clocher.



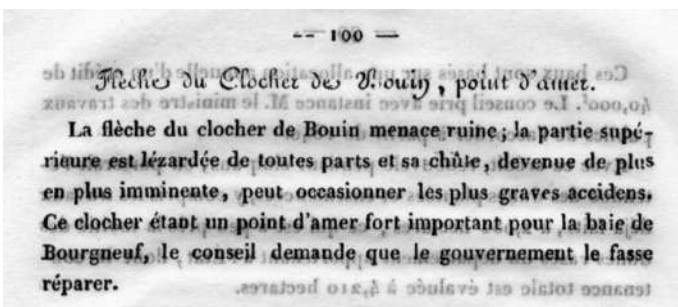
Tour de Bouin, Thomas Drake, 1860.

En 1836, le maire de Bouin, Joseph DURAND, est informé que le clocher menace de s'effondrer. Les finances de la ville sont au plus bas, comme celles de la paroisse. Tout son mandat, il lutte pour faire reconnaître la légitimité de la restauration du clocher au service de la navigation – le clocher était en effet le point d'amer le plus fiable et le plus reconnu des cartes marines – il obtient gain de cause mais il faudra attendre 1855 pour valider le principe d'une reconstruction à l'identique (l'État voulait – déjà – aller à l'économie et construire un clocher d'une rare vulgarité.) Les Bouinçais par leur pugnacité ont gardé leur patrimoine !



Reconstruction de la flèche du clocher servant d'amer : dessin du projet en maçonnerie dressé par l'ingénieur Pelaud, 31 janvier 1852.

Les terrasses du clocher sont remarquables. Flanquées aujourd'hui de clochetons très hauts, ils ont succédé à de grosses boules de pierre au XVIIIème siècle, puis à des boules de cuivre doré surmontées de fleurs de lys – cet ensemble devait avoir fière allure et être visible de loin ! Lors de la dernière guerre, les Allemands présents à Bouin ont utilisé ce point de vue à de nombreuses reprises pour y observer la navigation. Mais à la Libération, c'est le drapeau français qui y flotte fièrement ! C'est à n'en pas douter l'une des plus belles vues sur la baie de Bourgneuf que l'on vous invite à découvrir !



Extrait des procès-verbaux des délibérations du Conseil général de la Vendée, 1839.



LES CLOCHES DE L'ÉGLISE DE BOUIN

Qui, à Bouin, n'a jamais tendu l'oreille au son des cloches ? Leur voix familière accompagne nos journées, marque les heures, annonce les fêtes comme les moments de recueillement. Pourtant, derrière ces sonorités bien connues se cache une histoire riche : faite de voyages, de traditions et de mémoire locale.

Quatre cloches habitent aujourd'hui le beffroi de l'église de Bouin. Les anciennes ont disparu, très probablement fondues à différentes périodes troublées de l'Histoire, notamment lors de la Révolution française, mais peut-être aussi lors de conflits nécessitant la récupération du métal. Leur souvenir demeure toutefois dans les archives, qui évoquent déjà, aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, des cloches nommées et profondément liées à la vie paroissiale.

Leur arrivée à Bouin constitue à elle seule une petite épopée. Grâce au chemin de fer, et notamment au petit train reliant Nantes à Bouin, ces masses impressionnantes purent être acheminées jusqu'au bourg. Les archives conservent les traces de ces voyages : descendues du train, les cloches étaient chargées sur des charrettes puis conduites jusqu'à l'église. On imagine sans peine la difficulté de ces manœuvres, tant leur poids — parfois supérieur à une tonne — rendait chaque déplacement délicat.



Vue de l'intérieur du beffroi.



Transport d'une cloche en charrette, Annecy.

Le carillon actuel, harmonieux et en ton mineur, se compose de quatre cloches installées entre la fin du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} siècle. Les deux plus petites ont été fondues en 1877 à Nantes, tandis que les deux plus grandes, réalisées en 1925 par la fonderie Bollée à Orléans, témoignent d'un savoir-faire reconnu bien au-delà de la région.

Chaque cloche possède un nom, un poids et une note, formant un ensemble musical cohérent :

- Marie de l'Assomption-Paule-Joséphine (1300 kg), qui donne le Ré ;
- Georgina-Fideline-Louise (770 kg), qui donne le Fa ;
- Marie-Caroline-Joséphine-Marguerite (500 kg), qui donne le Sol ;
- Jacqueline-Léonide-Jeanne-Philomène (350 kg), qui donne le La.



La fonderie Bollée à Orléans.



Marie de l'Assomption-Paule-Joséphine



Jacqueline-Léonide-Jeanne-Philomène

Selon une tradition ancienne, chaque cloche est « baptisée ». Elle reçoit alors un nom ainsi que des parrains et marraines, choisis parmi des personnalités locales ou des familles engagées dans la vie de la paroisse. Ces noms perpétuent la mémoire collective du village.

Ainsi, la cloche Paule fait écho à Paul LE CLERC, fils d'Achille LE CLERC, maire engagé au XIX^{ème} siècle et très impliqué dans la vie religieuse. Le prénom a été féminisé, les cloches étant traditionnellement considérées comme féminines, d'où l'ajout du "e". Ce choix illustre la volonté d'honorer une personne tout en respectant les usages.

Une fois arrivées à l'église, les cloches doivent encore être hissées jusqu'au beffroi, une opération impressionnante. Elles passent par le narthex, à la base du clocher, puis sont élevées à l'aide de cordes jusqu'à la chambre des cloches, où se déploie une remarquable charpente datant vraisemblablement du début du XVII^{ème} siècle. Après leur installation, les cloches sont bénies, comme ce fut encore le cas lors de la restauration de l'une d'entre elles au début des années 2000, cérémonie présidée par le père Leboeuf.



Bénédition des nouvelles cloches de Guessling-Héméring en 1927.

Car ces cloches nécessitent un entretien régulier. Des entreprises spécialisées, dites campanaires, comme l'entreprise Bodet, veillent à leur bon état et à la justesse de leur tonalité, essentielle à l'harmonie du carillon.

Depuis près de 150 ans, ces cloches rythment la vie des Bouinais. Elles ont sonné pour les grandes fêtes, accompagné les joies comme les peines — le glas lors des décès — et parfois alerté la population, en faisant retentir le tocsin. Elles ont aussi marqué l'Histoire : à la Libération, elles ont sonné à toute volée, annonçant la fin de l'Occupation, ou en octobre 1940 lors du terrible raz de marée qui anéantit une partie des digues de Bouin.



Suite à l'appel du tocsin en août 1914, des jeunes Bouinais ont été mobilisés au commencement de la Grande Guerre.

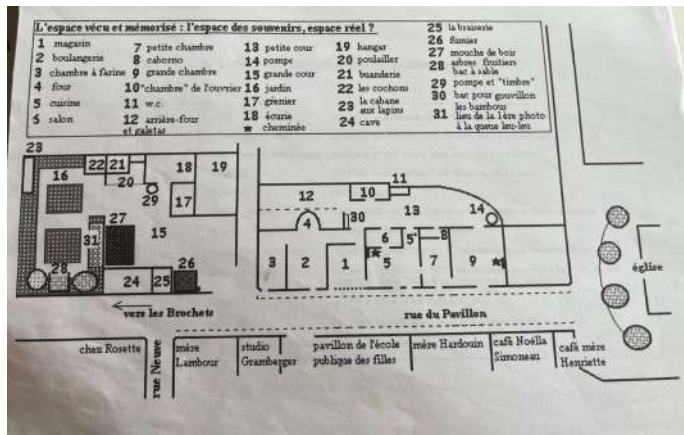
Ainsi, au fil des générations, leurs voix continuent de porter bien au-delà du clocher : elle est celle de la mémoire, de l'histoire et de l'âme de Bouin.



MICHEL DUGUÉ, L'HOMME QUI N'A JAMAIS CESSÉ D'HABITER LE MONDE

Michel DUGUÉ est né un jeudi de 1936 à Bouin. Depuis sa chambre du Landreau, aux Herbiers, le religieux a accordé au maire de Bouin un entretien où il livre ses souvenirs d'enfance à Bouin, et sur sa vie toujours en mouvement.

Quand Michel parle de ses premières années, c'est le premier souvenir qui lui vient, c'est une maison trop petite pour contenir onze enfants : « il fallait s'organiser : les garçons dormaient chez l'oncle Edmond et la tante Noux ; les filles chez les demoiselles ROBIN, rue du Pas-Marteau. » Une vie simple, faite d'entraide et de passages entre les maisons. Sa sœur Rose, qui a écrit ses mémoires, a même dessiné un plan des bâtiments de son enfance, comme pour graver cet univers avant qu'il ne s'efface – même le plan de la boulangerie a été inscrit dans ce récit familial.



Le plan de l'habitation des Dugué.

Chez les Dugué, le père, Henri (1894-1971) est cordonnier de formation, et la mère, Marie, née BOSSARD (1901-1967) descend d'une longue lignée de boulangers installés depuis longtemps rue du Pavillon. Fort occupée avec ses nombreux enfants, elle doit aussi gérer la maison. Et Michel aime dire, avec ce sourire qui ne l'a jamais quitté, qu'il « n'a jamais eu froid l'hiver » dans la chaleur du fournil, comme dans celle d'une famille unie.

Autour de la maison, la vie est maraîchine : deux vaches, des cochons, des lapins et un poulailler. Les enfants participent, nettoient, entretiennent, et jouent aussi ! On pêche les crabes à l'écluse des Brochets, avec des appâts préparés à partir d'abats achetés chez Monsieur RAIMBAUD, le boucher du bourg. On apprend tôt à faire avec peu, mais à faire ensemble !



Michel Dugué

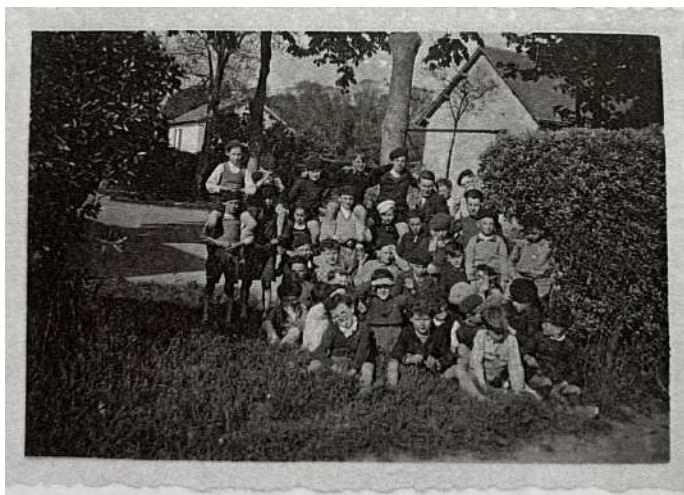
Puis il y a la guerre. Les souvenirs sont flous parfois, mais tenaces : les Allemands, l'absence de médecin, sa santé fragile, ses bronches capricieuses (cela le poursuivra toute sa vie) ; les sangsues, les saignées. Et cet épisode marquant : un voyage à Nantes avec sa mère, en « petit train, au départ de l'Aumois » pour un rendez-vous chez un spécialiste à l'Hôtel-Dieu. La ville est bombardée ce jour-là. Le père, resté à Bouin, entend la nouvelle et va à Nantes parcourir les morgues avec un oncle – l'oncle Joseph DENIS du garage éponyme – pour tenter de retrouver les siens. Et finalement, sans téléphone, sans nouvelles, mère et enfant reviennent sains et saufs en soirée ! « C'était une époque où l'on pouvait se perdre – et se retrouver – dans le silence. » Il se souvient encore de la présence allemande à Bouin, dans la Grande Rue :

« Je me souviens que nous apercevions souvent les soldats, postés au niveau des terrasses du clocher de l'église. Ils passaient leur temps à surveiller. De la maison, nous avions une vue directe vers l'église. Lorsqu'on préparait le cochon, dans la cour de la maison, nous faisons cela dans la plus extrême discrétion, de peur qu'ils nous découvrent ! »



Michel se souvient de tout cela : les Halles si belles – détruites dans les années 1980 –, les Noëls et la crèche vivante, le « patro », l'incendie de la minoterie des *Moulins de l'Aumois* chez les TRAINÉAU où, en sortant du cinéma, la famille s'approvisionnait en farine pour le pain. Il se rappelle aussi des braises de la boulangerie que l'on tamisait pour les redistribuer aux habitants, afin qu'ils se réchauffent les mains et les pieds ; des figures du village, des prêtres, des religieuses, des notables, des paysans... D'un monde où chaque détail comptait.

Après le certificat d'études, il choisit les métiers du bois. Il pratique la menuiserie à Vertou. Il apprend, se perfectionne, suit des cours du soir à la chambre des métiers de Nantes : « *avec mon maigre salaire, j'ai réussi à financer mes cours !* » dit-il. Il dessine, observe, comprend. Très vite, l'art s'invite dans sa vie : les meubles anciens, leur histoire... Il travaille pour des antiquaires de renom comme la célèbre Madame CHRÉTIEN, antiquaire près de la place Graslin à Nantes, qui restaure commodes nantaises et autres meubles précieux. Les artisans le passionnent, les peintres aussi, dont Marc CHAGALL, qu'il accompagnera longtemps.

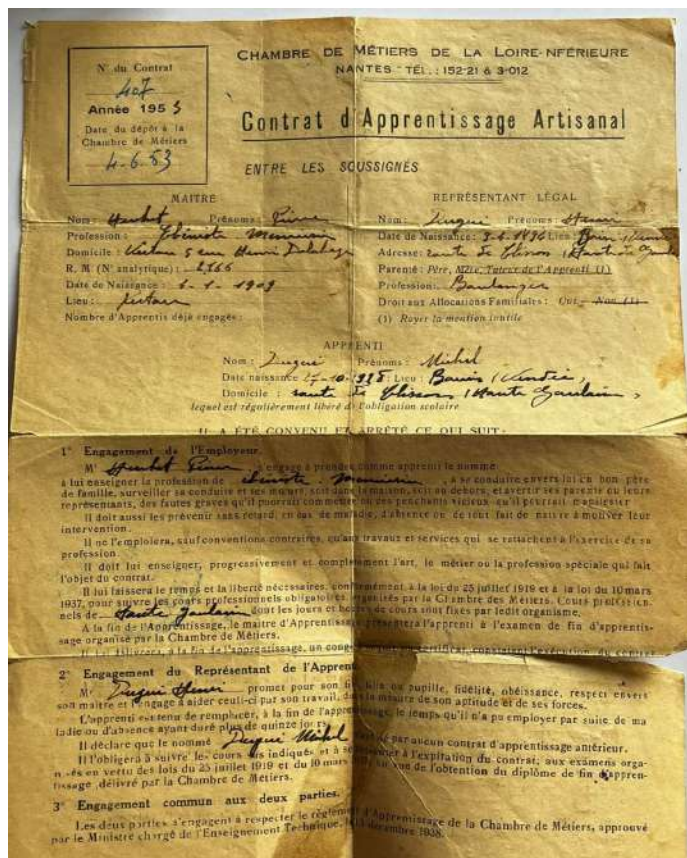


L'équipe du « patro »



Marc Chagall (1887-1985)

Et pourtant, ce n'est pas ce monde-là qu'il choisira de garder pour lui seul.



Le contrat d'apprentissage de Michel

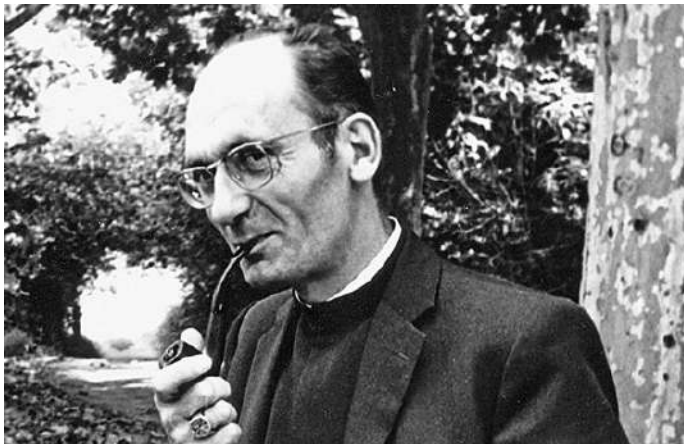
Puis, à 19 ans, vient un autre appel. Plus discret, mais irréversible : l'appel de Dieu. Il intègre les missionnaires de la Plaine, une congrégation masculine catholique. Ce qui le touche, c'est la vie en communauté, la présence pour les autres. Il s'y reconnaît. Il sera ordonné prêtre en 1967. Chez les DUGUÉ, il faut reconnaître qu'une vraie grâce survole la famille ! Dans la lignée de leur oncle – le chanoine Ludovic DUGUÉ, inhumé au cimetière de Bouin – deux frères et une sœur de Michel seront religieux ; cette dernière a d'ailleurs été la directrice de la clinique Saint-Augustin de Nantes.



Le reste de sa vie sera fait de déplacements, de rencontres, et de fidélités renouvelées.

Son ministère commence en Vendée, d'abord comme vicaire. Et puis, très vite, le tumulte de Mai 68 arrive. On l'envoie à Gap. Il s'en souvient encore : « impossible de trouver de l'essence, le voyage était compliqué, presque improbable. » Là-bas, il y devient aumônier, côtoie lycéens, étudiants, familles. Il est ensuite en service à Grenoble, Aix, Marseille. Il passe une jeunesse en mouvement : un monde s'ouvre. « Tout était possible », dit-il.

Il évoque sa collaboration avec le savoyard Robert COFFY (1920-1995), l'évêque du lieu, ses skis sur le toit de la voiture, et cette liberté qui permettait même d'inviter un évêque dans des établissements très laïcs. Il parle aussi des tensions, des crises, de la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne), du MRJC (Mouvement rural de jeunesse chrétienne). Mais surtout, de ce goût pour la rencontre. Déjà, il travaille avec des pasteurs protestants. L'œcuménisme, chez lui, n'est pas un concept : c'est une pratique !



Robert Coffy (1920-1995)

Plus tard, il sera prêtre ouvrier en Vendée, partageant son temps entre paroisse et usine. Puis il part à Madagascar en 1975. C'est une expérience rude, mais fondatrice. Là-bas il côtoie les lépreux, avec le soutien de l'association Raoul Follereau. Il se souvient d'un homme, Sylvestre, qui lui indique pendant une messe : « Je suis bienheureux du fait même que je sois lépreux, pauvre parmi les pauvres : je suis ainsi plus proche du Christ ». Une phrase qu'on n'oublie pas ! Il y a aussi des joies simples : leur bonheur immédiat d'un ballon de foot offert à des enfants.

Il rentre en France, et repart sur les routes. Il parcourt le Cher et le Berry. Puis à Argenton-sur-Creuse. Il y retrouve François JACOLIN - futur évêque de Luçon - comme lui missionnaire de la Plaine avec qui il travaille près de dix ans. Puis Valençay, Maillezais et Châteauroux ; il y restera longtemps, étant le seul représentant de sa communauté, avec toujours le même but : être là, avec les autres.

Aujourd'hui, au château du Landreau, près des Herbiers, sa chambre recèle de multiples « trésors » : une clé d'église, des objets rapportés de Madagascar, des peintures, des livres d'art, un arbre généalogique ; le bois n'est jamais loin, ni l'art, ni les souvenirs. Au mur, une peinture réalisée par une amie artiste. Elle représente le calvaire du Poirac. « Monsieur le maire, me dit-il, je suis très heureux d'offrir aux Bouinais et à la ville de Bouin cette toile de F. COUTANT, en souvenir de ma ville d'enfance. Que de souvenirs ! »



Le château du Landreau

Il parle des gens rencontrés. « Ils m'ont tous apporté quelque chose. » Il le dit simplement, sans emphase. Comme une évidence.

Et puis il y a cette anecdote, presque à son image : ce couple qu'il a marié, et qui, 25 ans plus tard, l'invite à Tours pour leur anniversaire. Il l'emmène voir une exposition de Marc CHAGALL. Le voyage est offert ; le geste aussi.

Michel DUGUÉ sourit en racontant cela. Il dit qu'il est un homme heureux.

C'est un homme de caractère aussi. Qui aime qu'on lui fasse confiance. Qui a choisi de rester ouvert, jusqu'au bout. Et qui, avec une pointe de malice, glisse encore : « vous voyez, on peut avoir les cheveux longs et être intelligent ! »

Chez lui, rien n'est figé. Ni la foi, ni la vie.



CASSOLETTE DE PALOURDES

La nouvelle recette de cette Chronique de Bouin est signée par Ronald LEMAIRE, le gagnant du concours culinaire du marché des *Sites remarquables du goût* !

Ingrédients :

100g de chair de palourdes ;
12 g de beurre doux ;
100ml de crème liquide ;
20g de verts de poireaux coupés finement ;
1 jaune d'œuf ;
2 cuillères à soupe de chips de jambon
1 pincée de piment d'Espelette.

Matériel :

2 cassolettes ;
1 cuillère ;
1 couteau ;
1 four.

Faites sécher au four de très fines tranches de jambon de Bayonne entre deux platines, puis émiettez-les.

Plongez les poireaux 25 secondes dans de l'eau bouillante très salée, rafraîchissez dans de l'eau très froide, égouttez-les et faites sécher sur du papier absorbant.

Répartissez dans les cassolettes le beurre, les poireaux, les palourdes et la crème.

Ajoutez une pointe de piment d'Espelette - pas de sel, les palourdes s'en occuperont !

Posez les couvercles et mettez au four préchauffé à 185° jusqu'à ébullition (+/- 12')

Sortez du four, mélangez à la cuillère.

Ajoutez le jaune d'œuf sans mélanger, puis émiettez les chips de jambon.

Servez immédiatement avec un bon bout de baguette croustillante.



Ronald LEMAIRE lors du marché des Sites remarquables du goût.



LA MÉDIATHÈQUE YVON-TRAINEAU

Animations pour petits et grands

FÊTE DES BIBLIOTHÈQUES de Challans Gois, à Bouin. Une **dictée** et deux gagnants : Enguerrand Blain et Évelyne Lemaire ! Puis une **lecture musicale** par Delphine Giraud, romancière vendéenne, et Hervé Carpaye, guitariste, tout en beauté et délicatesse...

PRINTEMPS DES POÈTES, une soirée romantique et pétillante. Des histoires d'œuvres d'art, des chants, de la musique, de la danse... et du jonglage !



EXPOSITIONS ARTISTIQUES

Jusqu'à mi-juin, sur le thème : « **Art et musique** » et, en point d'orgue le vendredi 19 juin à 18h30, un **concert gratuit** sur des airs de **tango argentin** et **musiques du monde**, avec le Duo *Tanguissima* - Virginie Trognon à l'accordéon et Florence Calmel à la contrebasse. Puis cet été, exposition artistique : **La tête dans les étoiles** !

SOIRÉE PYJAMA

Des histoires gourmandes et des bottereaux délicieux !



AGENDA

Concert gratuit
Vendredi 19 juin 18h30

Cafés lecture
Vendredi 26 juin, 10h

Soirée pyjama
Sur inscription
Mardi 7 juillet, 19h30



Coups de cœur des lecteurs

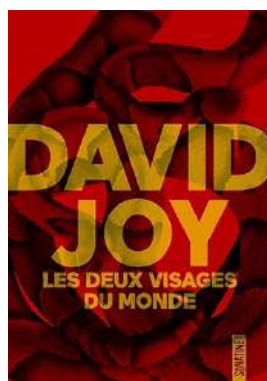


JE PLEURE ENCORE LA BEAUTÉ DU MONDE

Charlotte McConaghy

Autour d'un programme de réintroduction du loup dans les Highlands écossais, une petite équipe de biologistes se confronte à la population locale. Si vous aimez la nature sauvage et sa beauté, ce roman est pour vous.

- Sylvie -



LES DEUX VISAGES DU MONDE

David Joy

Ce livre, en plus d'un récit passionnant, interpelle chacun sur le regard que nous portons sur les autres. Sommes-nous en vérité plus racistes, tout en nous défendant de l'être ? J'ai beaucoup apprécié ce roman.

- Marc -



KOLKHOZE

Emmanuel Carrère

Vous connaissez Hélène Carrère d'Encausse, historienne spécialiste de la Russie ?... Eh bien, découvrez-la sous les yeux pleins d'amour de son fils. Il raconte sa vie de femme émigrée qui a tout fait pour s'intégrer en France. C'est passionnant !

- Isabelle -



LES TESTAMENTS

Margaret Atwood

C'est la suite de *La servante écarlate* que j'avais beaucoup appréciée. J'adore l'écriture de Margaret Atwood qui est pleine de poésie. Et donc la suite, *Les testaments*, c'est un bain chaud d'écriture, d'histoires et d'anecdotes incroyables. Quel talent !

- Pierrette -



UNE BELLE COURSE

Christian Carion

Un film plein d'optimisme. Malgré les aléas de la vie, il nous invite à la résilience pour mieux rebondir et continuer de croire à la générosité. Film intergénérationnel, rafraîchissant ; nous avons tous une bonne étoile pour avoir foi en la magie de la vie.

- Isabelle -



LE JEU DE LA DAME

Walter Tevis

Si vous jouez aux échecs, ce livre est pour vous et va vous emporter dans le sillage d'une grande joueuse et du monde mental du jeu qui va devenir sa raison de vivre.

- Sylvie -

HORAIRES

Mardi : 14h30-18h
 Mercredi : 9h30-12h30
 14h30-18h
 Jeudi : 14h30-19h
 Samedi : 9h30-12h30

CONTACT

Médiathèque Yvon-Traineau
 5 bis rue du Grand Vitrail, 85230 Bouin
 ☎ 02 51 68 84 46
 ✉ mediatheque@bouin.fr
 🌐 mediatheque-bouin.c3rb.org
 📘 mediatheque.bouin



RETOUR EN IMAGES

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE 2026

Du 21 février au 1er mars, le 62ème Salon international de l'agriculture a eu lieu à Paris, Porte de Versailles. La ville de Bouin était représentée pour la deuxième fois dans le plus grand salon agricole de France, notamment grâce à l'association *Les Epicuriens Vendéens*, qui avait aménagé sur leur stand un grand bar à huîtres, proposant exclusivement des coquillages de notre terroir.

Afin de sublimer le goût de notre produit phare, le collectif *Huîtres et Moules des Pays de la Loire* était sur place afin de proposer des recettes originales à base d'huîtres. Les visiteurs ont ainsi pu goûter à une recette mêlant huître, pomme et kiwi, ainsi qu'une recette d'huître ceviche avec concombre, citron et échalotes ; une bonne manière de déguster notre coquillage, et de séduire les plus frileux !

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, les huîtres d'Emmanuel ROBARD ont été proposées à près de 450 000 visiteurs du salon, au milieu de nombreuses autres spécialités vendéennes comme les vins de Brem-sur-Mer ou les sardines de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Les visiteurs ont ainsi pu goûter les huîtres de notre terroir et être conquis par elles. En plus des animations proposées sur le stand, telles que les ateliers culinaires et les dégustations, cet événement a permis, grâce à la présence de l'office de tourisme *Go Challans Gois*, de mettre en lumière le territoire de l'ancienne Isle de Bouin, ainsi que celui de Challans Gois Communauté.

La délégation de l'association *Bouin c'est bon*, porteuse du label *Site remarquable du goût* était bien entendu présente, à commencer par France PELLETIER, sa présidente.

La ville de Bouin souhaite continuer sur cette lancée, et faire connaître davantage son territoire aux salons de l'agriculture à venir !



Mairie de Bouin
☎ 02 51 49 74 14
✉ contact@bouin.fr



CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE 2026

En 2026, à proximité du salon international de l'agriculture la ville de Bouin a été, une fois encore, représentée au traditionnel Concours général agricole. Au sein du concours des produits figurent, depuis de nombreuses années la thématique des produits issus de l'aquaculture. Nos huîtres de la baie y sont chaque année fièrement représentées, dans la catégorie *Huîtres des Pays de la Loire*. Cette année ce ne sont pas moins de trois médailles d'or qui sont venues récompenser le travail passionné de nos producteurs locaux.

Parmi les lauréats, l'exploitation *L'Île Bergère* d'Emmanuel BERTRAND s'illustre avec une médaille d'or obtenue pour ses huîtres creuses spéciales ; une distinction prestigieuse qui vient saluer la qualité exceptionnelle de ses produits, dans la continuité des années passées.

De son côté, l'EARL SOCOA d'Alexandre RENOUX réalise une performance remarquable en décrochant deux médailles d'or. La première récompense ses huîtres creuses spéciales de claires, reconnues pour leur finesse et leur équilibre en bouche. La seconde distingue ses huîtres creuses fines de claires, visiblement très appréciées par le jury !



Emmanuel BERTRAND



Alexandre RENOUX

Ces résultats illustrent pleinement l'engagement et la rigueur des ostréiculteurs de Bouin, qui perpétuent une tradition d'excellence tout en valorisant le territoire. Ils contribuent également au rayonnement de la commune bien au-delà de ses frontières. La ville tient à féliciter chaleureusement l'ensemble des producteurs pour ces distinctions qui font la fierté de Bouin et renforcent son image de haut lieu de l'ostréiculture française.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

À l'issue du scrutin du 15 mars dernier, la liste de Thomas GISBERT a été élue. Suite au conseil municipal du 20 mars, ce dernier a été reconduit dans ses prérogatives de maire, et ses cinq adjoints ont été choisis. En ajoutant le maire et ses adjoints, le conseil municipal est constitué de : Teddy BONNIN, Vincent BRUNELIÈRE, Georges CAMUS, Julie CORNELUS, Cédric FRANVILLE-LAFARGUE, Audrey FOUCHER, Bernadette GABORIT, Nicole GIRAULT, Jérôme LAISNÉ, Jean MARION, Philippe POULAIN, Blandine RENOUX, et Manuela TURBÉ.



Véronique FRADIN : première adjointe en charge des finances communales, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et des ressources humaines



Pierrick PALVADEAU : deuxième adjoint en charge des sports, de la vie associative et de la sécurité.



Magali GAUTIER : troisième adjointe en charge de la voirie et des réseaux divers, des bâtiments communaux et de l'environnement.



Pour plus d'informations, le trombinoscope du nouveau conseil municipal ainsi que des agents est disponible en mairie.

Erwan MAZÉ : quatrième adjoint en charge de la culture, du patrimoine et de l'événementiel



Guylaine ROBIN : cinquième adjointe en charge des affaires sociales, des affaires scolaires, du lien intergénérationnel et de la solidarité.



Le nouveau conseil municipal

Budget

2026 : UNE GESTION VERTUEUSE POUR ASSURER L'AVENIR !

Le budget primitif de l'année 2026 a été voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 7 avril dernier.

**BUDGET 2025
VILLE DE BOUIN
2200 HABITANTS**

5.42 M€ =

2.42 M€

pour le fonctionnement

3 M€

pour l'investissement

OBJECTIFS 2026 :

Choisir la politique fiscale et financière de la commune.

Maîtriser les dépenses courantes pour financer nos investissements d'avenir.

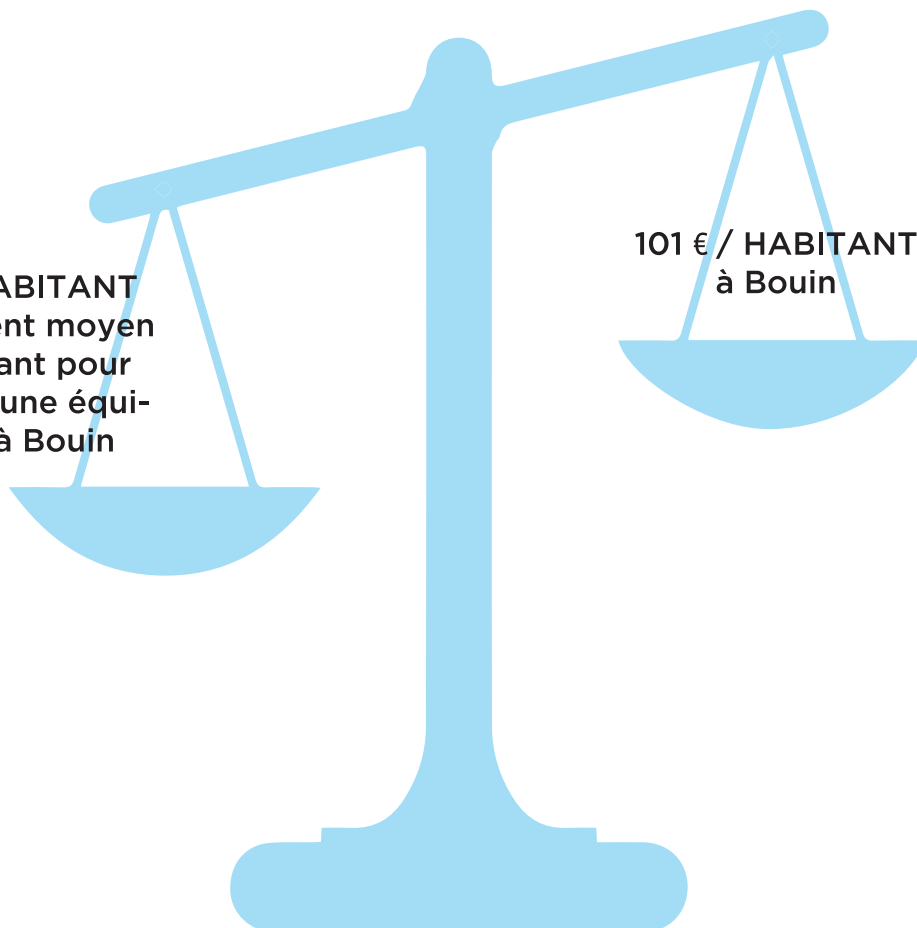
Investir dans l'animation de notre commune.

Préserver un faible niveau d'endettement.

À BOUIN**UN FAIBLE NIVEAU D'ENDETTEMENT :**

652 € / HABITANT
Endettement moyen
par habitant pour
une commune équivalente à Bouin

101 € / HABITANT
à Bouin



La fiscalité locale (impôts et prélèvements obligatoires) :

Afin de ne pas peser sur votre pouvoir d'achat, pour la sixième année consécutive, vos élus ont fait le choix de conserver les mêmes taux : 41,14 % pour la taxe foncière sur le bâti et 55,69 % pour la taxe foncière sur le non bâti.

Les axes majeurs d'investissement :



PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER LE COMMERCE EN CENTRE BOURG par l'acquisition de biens immobiliers pour favoriser l'installation de petits commerces et de services, situés Place de l'Église.



ÉQUIPER LES AGENTS pour améliorer leurs conditions de travail par le renouvellement du matériel de travail courant.



POURVOIR À LA DEMANDE DES JEUNES ACTIFS en installant un dispositif de Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) pour renforcer l'offre de garde locale, soutenir les familles actives et favoriser le dynamisme et l'attractivité de la commune. projet en cours.



RENDRE LA COMMUNE ATTRACTIVE par le développement de services (Maison d'assistantes maternelles, télémédecine...)



ADAPTER LE PATRIMOINE COMMUNAL à la transition énergétique par la mise en place d'une gestion optimisée des équipements et l'amélioration de l'isolation du bâtiment.



VALORISER LES ESPACES REMARQUABLES en accompagnant leur transition avec le souci d'offrir un modèle plus cohérent du point de vue esthétique.



SOUTENIR L'INSTALLATION DES PROFESSIONNELS par une politique ambitieuse d'acquisition foncière.



SOUTENIR LES ASSOCIATIONS ET LA DYNAMIQUE SOCIALE DES AÎNÉS ET DES PLUS JEUNES par l'attribution de subventions, la mise à disposition de salles confortables, le développement du futur complexe sportif (3 propositions d'architecture à l'étude).

LES BUDGETS ANNEXES :

Outre le budget principal de la commune, cinq budgets annexes distincts ont été mis en place. Ils concernent les services locaux spécialisés, dotés de l'autonomie financière mais non de la personnalité morale, et les services dont il convient d'individualiser la gestion. Ces budgets annexes permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs dans le but d'équilibrer les comptes.



ASSAINISSEMENT FONCTIONNEMENT
301 490 €
INVESTISSEMENT
293 911 €



COMMERCE DE PROXIMITÉ (ÉPICERIE) FONCTIONNEMENT
23 284 €
INVESTISSEMENT
46 444 €



MAISON DE SANTÉ FONCTIONNEMENT
60 060 €
INVESTISSEMENT
27 142 €



POLDERS FONCTIONNEMENT
388 364 €
INVESTISSEMENT
732 240 €

Partenariats

OPÉRA SUR ÉCRANS

Le 18 juin prochain à 20h, la place du Pavillon va vivre au rythme de l'opéra ! En partenariat avec *Angers Nantes Opéra* et *France Télévision*, nous aurons la chance de participer à l'opération « Opéra sur écrans », initiative culturelle qui consiste à diffuser gratuitement des spectacles d'opéra en direct sur grand écran, en dehors des salles traditionnelles. Cette année, c'est la pièce *Robinson Crusoé* de Jacques OFFENBACH qui sera diffusée. Entre tempêtes et rencontres inattendues sur une île déserte, ce héros rêveur vous entraînera dans un tourbillon de musique pétillante et de situations irrésistiblement comiques. Porté par des airs enjoués et une mise en scène pleine de fantaisie, cet opéra promet un moment de pur divertissement, accessible à tous. Laissez-vous surprendre ; ici, l'aventure se chante... et se savoure avec le sourire !

Rendez-vous le 18 juin à 20h sur la place du Pavillon, pour regarder une pièce d'opéra sur écran géant ! Gratuit et sans réservation.

Mairie de Bouin
 ☎ 02 51 49 74 14
 ✉ contact@bouin.fr



CONFÉRENCES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE LA VENDÉE

Avis aux artistes, aux passionnés d'Histoire, et aux curieux ! Le 20 juin, à la salle de l'Enclos à partir de 9h et jusqu'à l'heure du déjeuner, en partenariat avec la Société d'Émulation de la Vendée, Bouin va accueillir un cycle de conférences sur le thème : les peintres du marais breton-vendéen au XIX^{ème} siècle (LANSYER, DOLBEAU, MILCENDEAU, Charles LE ROUX...) Des courtes présentations de 20 minutes vont se succéder toute la matinée sur des sujets bigarrés, aussi intéressants les uns que les autres.

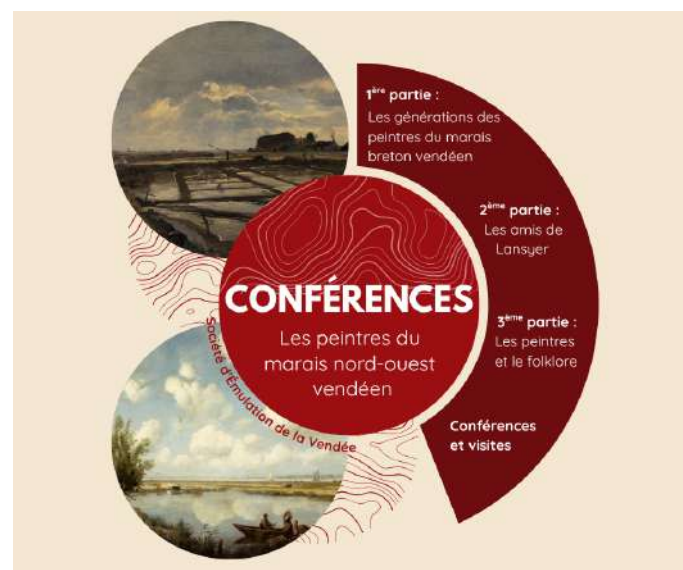
Ensuite, afin de terminer cette journée en beauté, de courtes visites guidées thématiques du bourg et de l'église seront organisées à partir de 14h.

Le programme complet du colloque est disponible sur notre site internet ou sur celui de la Société d'Émulation de la Vendée.

Tarifs :

Journée d'étude seule : 10 €

Journée et repas : membres de la Société d'émulation de la Vendée : 25 € / non membres de la Société d'émulation de la Vendée : 30 €



Mairie de Bouin
 ☎ 02 51 49 74 14
 ✉ contact@bouin.fr

Projets

UNE BELLE PROGRAMMATION ESTIVALE
POUR L'ÉTÉ 2026

Cet été, Bouin va vivre au rythme des fêtes et des expositions ! De juin à août, une multitude d'activités culturelles sont proposées, pour tous les âges. Outre les fêtes traditionnelles : fête de la musique, bal des pompiers, 14 juillet, fête des gobeurs d'huîtres ; et les événements récurrents : dîner des chefs, *Cinéma à Bouin*, *le Pavillon des arts* et expositions estivales, Bouin comptera des nouveautés cette année en lien avec le thème : patrimoine culturel immatériel.

Une programmation thématique a été établie : l'exposition autour de l'église sera dédiée à l'histoire du Syndicat des propriétaires de Bouin depuis sa création ; une occasion de découvrir comment la structure a contribué à développer la vie de la commune, ainsi que son fonctionnement - une plongée en perspective dans l'Histoire de Bouin ! Dans la salorge prendra place une exposition artistique contemporaine, sur la vie dans le marais. Enfin, une dernière exposition aura lieu dans la salle du conseil municipal. Elle fera suite au cycle de conférence de la SEV, et sera intitulée *Brumes et lumières du marais*.

Pour enrichir l'expérience des deux expositions, un spectacle du nom de : « Si Bouin m'était conté... » de la structure *Promesse d'artistes* aura lieu deux fois à la salorge, les 17 juillet et 14 août prochains. Une conférence de François Forest - Président de l'Union des syndicats des marais du Sud-Loire - aura lieu à la mairie le 10 juillet à 18h, et portera sur les enjeux de la gestion de l'eau en Vendée et au pays de Retz.

Profitez également de nos livrets patrimoine pour visiter ou revisiter Bouin et ses environs !

Un livret dédié à la programmation de la saison estivale est disponible à la mairie.

DU NEUF POUR LES JOURNÉES EURO-
PÉENNES DU PATRIMOINE

Pendant la Révolution Française, le découpage administratif change avec la création des départements. Bouin dépend alors du diocèse de Nantes, et ses principaux échanges sont tournés vers le pays de Retz. En 1790, Bouin est coupé administrativement de ce territoire, et rattaché au nouveau département de la Vendée. Après les guerres de Vendée, le 22 thermidor an IV (9 août 1796) le canton de Bouin demande son rattachement au département de la Loire-Inférieure - l'ancien nom de la Loire-Atlantique - mais celle-ci est classé sans suite. Désormais, voilà chose réparée pour les Journées européennes du patrimoine (JEP) !

Cette année, Bouin est heureuse d'intégrer le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du pays de Retz pour la programmation des JEP. Entrer dans cette structure signifie davantage de visibilité pour nos animations et expositions ; le programme étant diffusé dans un très large territoire. Afin de marquer l'entrée de la ville de Bouin dans les JEP du pays de Retz, la commune à l'honneur d'accueillir la soirée de lancement des Journées européennes du patrimoine, le 18 septembre prochain à la salle de l'Enclos. Le thème de la soirée est « Patrimoine en péril », et accueillera divers témoignages provenant d'artistes, d'historiens, d'architectes, de religieux... sur la chapelle des Ursulines et le presbytère de Bouin. La diversité de ces témoignages croisés permettra d'enrichir la connaissance de ces bâtiments sous des angles variés et originaux.

Si vous êtes intéressé pour apporter votre point de vue sur la chapelle des Ursulines et sur le presbytère lors de cette soirée, n'hésitez pas à contacter Pierre LUSSEAU via l'adresse mail : communication@bouin.fr.



Mairie de Bouin
☎ 02 51 49 74 14
✉ contact@bouin.fr



Travaux

LE Puits DE L'ÉGLISE

À l'occasion des travaux d'aménagement de la place de l'Église, la découverte inattendue d'un ancien puits, resté caché pendant plus de deux siècles, est venue rappeler la richesse du patrimoine local. Dans un premier temps, afin de garantir la sécurité de tous, ce puits avait été provisoirement recouvert. Sa mise en valeur était toutefois prévue dès l'origine du projet. C'est désormais chose faite grâce à l'intervention de la société *IDVerde*, qui a engagé des travaux de valorisation.

D'une profondeur d'environ six mètres, cet ouvrage remarquable se distingue par la qualité de son appareillage en pierres de Bouin, soigneusement assemblées à la main. Les premières observations permettent de situer sa construction au début du XV^{ème} siècle. Il pourrait s'agir de l'ancien « puits de la geôle », mentionné dans des documents dès le XVII^{ème} siècle, lorsqu'une partie de l'actuelle mairie faisait office de prison. Ce puits aurait ainsi servi à l'approvisionnement en eau des détenus comme des agents du présidial.

Un système d'éclairage a été installé afin de permettre au public d'en apprécier toute la profondeur et la structure. Une dalle de verre, particulièrement épaisse et pesant plusieurs centaines de kilos, a également été posée pour en garantir l'observation en toute sécurité.



Quelques investigations ont été menées à l'intérieur du puits sans révéler d'éléments significatifs à ce stade. Les travaux ne sont toutefois pas totalement achevés : un dispositif d'aération doit encore être mis en place afin de limiter les phénomènes de condensation et de préserver sa visibilité.

Enfin, des aménagements extérieurs viendront compléter l'ensemble pour faciliter l'accès visuel à cette découverte patrimoniale exceptionnelle. À noter que ce puits figure parmi les rares de la commune à ne jamais se tarir, témoignant de sa connexion directe avec les sources profondes traversant le sous-sol du bourg.

Cette redécouverte constitue un bel exemple de mise en valeur du patrimoine local, entre mémoire historique et aménagement contemporain.

MACARONS « LA MER COMMENCE ICI »

Dans les avaloirs s'accumulent papiers, plastiques, chewing-gums, solvants et déjections, entraînés par le ruissellement des eaux jusqu'aux grilles. Il est donc essentiel de ne rien jeter ni sur la chaussée ni dans les avaloirs.

Pour sensibiliser les passants, la ville de Bouin a installé 22 macarons portant le message : « Ne rien jeter, la mer commence ici ». Prendre soin de son réseau pluvial, c'est prendre soin de son environnement et de sa santé !

Magali Gautier
Mairie de Bouin
☎ 02 51 49 74 14
✉ contact@bouin.fr



UN NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 16 avril 2026, les élus de Challans Gois Communauté se sont réunis à l'occasion du conseil communautaire d'installation, à la salle Louis-Claude Roux à Challans. Cette séance officielle a marqué l'ouverture d'un nouveau mandat au service des habitants du territoire.

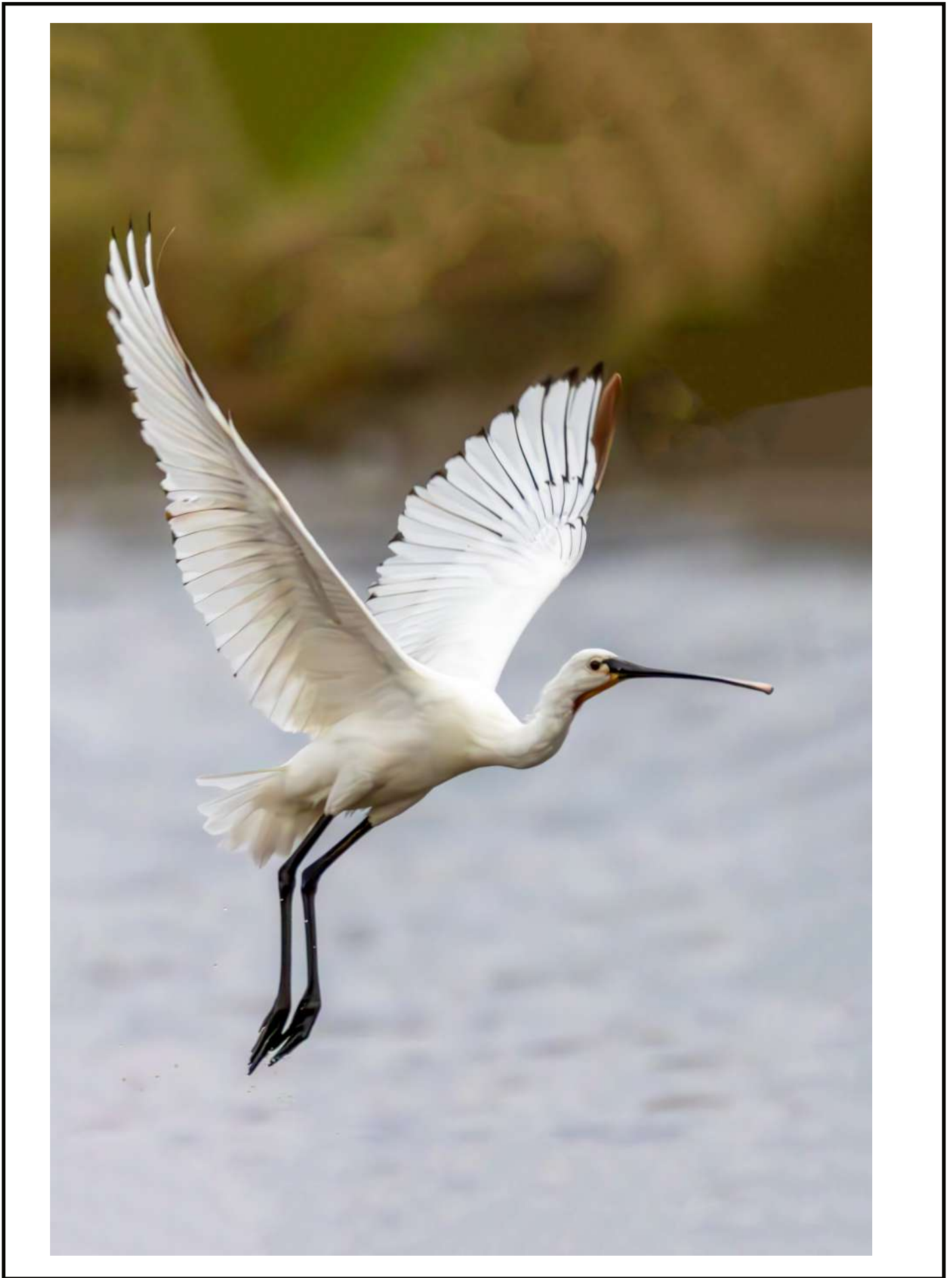
Moment clé de la vie démocratique intercommunale, cette séance a permis d'installer le nouveau conseil communautaire, composé de représentants des 11 communes membres, désignés à la suite des élections municipales des 15 et 22 mars derniers.

À l'issue de cette séance, Alexandre HUVET a été réélu Président de Challans Gois Communauté. Il sera entouré de 11 Vice-présidents, chacun en charge d'une politique publique :

- Corine VRIGNAUD : petite enfance, jeunesse et parentalité
- Jean-Yves BILLON : milieux aquatiques et prévention des inondations
- Jean-Luc MENUET : aménagement du territoire et habitat
- Jean-Claude FLEURY : économie, enseignement supérieur et formation
- Jean-Claude BIRON : prévention et gestion des déchets
- Yoann GRALL : transition écologique, eau potable et assainissement
- Yoann GUILLONNEAU : culture et sport
- Thomas GISBERT : tourisme
- Émilie PELLOQUIN : santé et solidarité
- Aurélien ARNAUD : ressources humaines, finances, systèmes d'information et infrastructures
- Sébastien LE LANNIC : mobilités

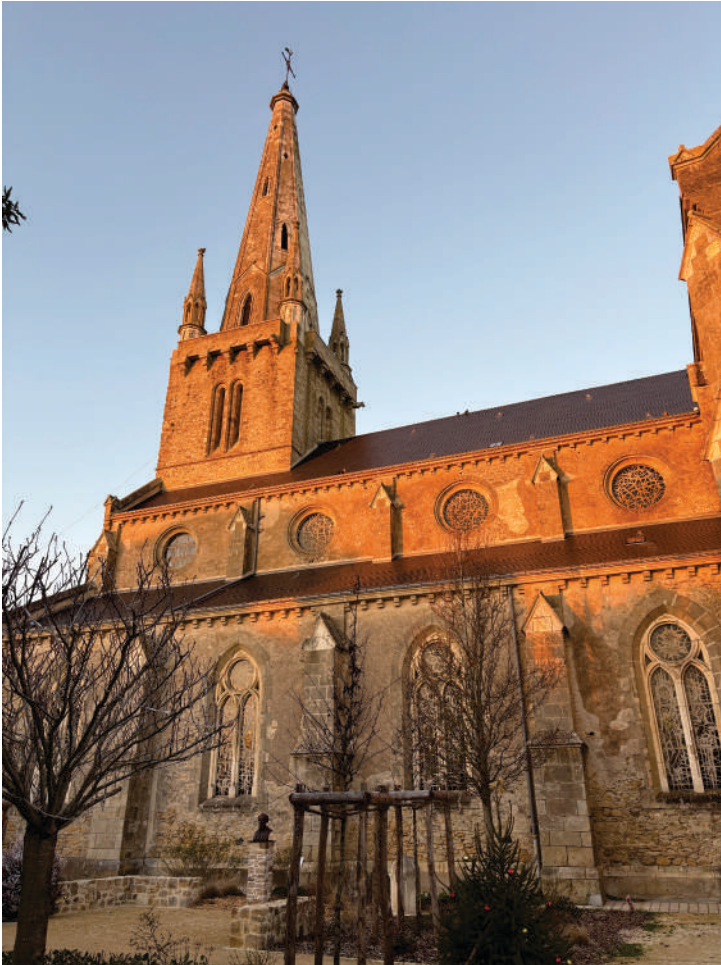
Cette équipe aura pour mission de porter les projets du territoire pour les années à venir, en lien étroit avec les communes et les acteurs locaux.





© Alexis BÉTUS

CALENDRIER DES MESSES À BOUIN



Messes dominicales anticipées :

Le samedi

À 18h30, chaque samedi veille des 1er et 3èmes dimanches du mois à l'église : 6 et 20 juin.

En juillet et en août, les messes seront célébrées tous les dimanches à 11h.

En ce qui concerne le 15 août jour de l'Assomption : voir l'affichage à l'église ou sur le site de la paroisse.

Messes à l'Ehpad La Reynerie

à 11 h 00 les 2èmes et 4èmes vendredis du mois.

Chapelle Saint-Raphaël :

Le vendredi à 11h

Célébrée par un prêtre tous les 2èmes et 4èmes vendredis du mois.

Office célébré par un laïc les 1er et 3èmes vendredis du mois.

Tous les jeudis à 17h, chapelet à la chapelle Saint-Raphaël.

Nouveauté estivale : Messes au port de la Louippe en juillet et en août, plus d'informations sur le site de la paroisse.

Pour les jours de messes et de fêtes, consulter le site de la paroisse. Vous y trouverez aussi toutes les informations concernant la paroisse et les éventuels changements d'horaire de dernière minute.

Annonce :

Les équipes du SEM (Service Évangélique des Malades) ont besoin de bonnes volontés. Elles recherchent des bénévoles le vendredi matin pour accompagner, de leur chambre à la chapelle, les résidents qui souhaitent participer aux messes ou aux célébrations de 11h.

Si vous disposez d'un peu de temps libre, n'hésitez pas à vous faire connaître et à venir nous rencontrer, une équipe est présente sur place tous les vendredis à partir de 10h15.

Enfin, les équipes du ménage de l'église accepteraient volontiers de l'aide ! Si vous le souhaitez, vous pouvez vous adresser aux personnes de la paroisse que vous connaissez, ou venir directement à l'église le vendredi matin ou le samedi matin - jours de ménage.

Presbytère de Saint-Jean-de-Monts
58 rue du Général de Gaulle
85160 SAINT-JEAN-DE-MONTS
☎ 02 51 58 09 21
🌐 www.paroissesaintjeandemonts.com



L'AVENIR FOOTBALL CLUB

La saison 2025-2026 s'achève pour l'AFC (Bouin, Bois-de-Céné et Châteauneuf) et celle-ci a été exceptionnelle ! Avec le nouveau terrain synthétique du complexe sportif du Piroc, le club a renforcé la fidélisation des licenciés et déjà une nette progression chez les effectifs jeunes est notable. Les licenciés ont pu s'entraîner toute la saison dans d'excellentes conditions et ce malgré la météo très pluvieuse. Cela a certainement contribué à l'excellente saison du groupe sénior pour les 2 équipes : en effet, l'équipe A est en passe de réaliser une saison historique avec une montée en Départemental 2, tout en restant invaincue à l'heure où nous écrivons l'article.

Le terrain synthétique à Bouin et le nouveau complexe de Bois-de-Céné améliorent considérablement l'attractivité du club. En parallèle, l'AFC se donne les moyens de former ses éducateurs pour assurer l'encadrement – notamment des plus jeunes – dans les meilleures conditions. Des actions de portes ouvertes et de partenariat avec les écoles ont été organisées pour faire découvrir le foot au plus grand nombre et ainsi augmenter les effectifs jeunes.



Le foot animation a permis cette saison à plus de 70 licencié(e)s, âgé(e)s de 6 à 12 ans, de participer aux séances d'entraînement et aux plateaux. Beaucoup de progression dans toutes les catégories et du plaisir chez les enfants, notamment chez les nouveaux licenciés. Le club est heureux cette année de développer également le foot féminin puisqu'il compte désormais 8 jeunes filles licenciées.

Un groupement de jeunes est né cette saison. Il a été créé avec les clubs voisins de Saint-Gervais et de Beauvoir pour les jeunes âgés de 13 à 18 ans afin de leur permettre d'évoluer à leur niveau – plusieurs équipes ont été créées par catégorie. Ce groupement est nécessaire et cette première saison affiche un bilan très positif.

L'assemblée générale du club a eu lieu le 5 juin. Ce fut le moment de dresser un bilan sportif et financier de la saison, mais aussi de se projeter sur la saison 2026-2027 qui débutera fin août.

Dans une bonne dynamique avec les nouvelles infrastructures et la mobilisation des bénévoles en complément de la qualité des éducateurs, le club a pour objectif d'augmenter le nombre de licenciés, de développer le foot féminin tout en élevant les niveaux de pratique.



Avenir Football Club

☎ 06 72 31 61 34

f afcbouin

📍 afcbouin



LA PALETTE DE BOUIN

Que vous découvriez le dessin ou que vous ayez déjà un coup de crayon affirmé, cet atelier de dessin et de peinture vous accueille dans une ambiance chaleureuse et bienveillante. Véritable moment de partage, il invite chacun à échanger des techniques, à exprimer ses émotions et à laisser libre cours à sa créativité. Pas à pas, chacun progresse à son rythme en explorant différents matériaux, supports et approches artistiques, toujours accompagné et encouragé. Créé en avril 2025, l'atelier reprendra dès septembre, à raison de deux rendez-vous par mois (hors vacances scolaires). Les séances se déroulent à la salle de l'Estran, le mardi après-midi de 14h à 17h.

Les inscriptions se font en ligne sur le site de l'AMAB.



Marie-Claire judic

☎ 06 11 03 19 07

✉ marieclairejudic44@gmail.com

K'DANSE BOUINAISE

L'année s'achève bientôt à l'association *K'Danse Bouinaise* ! Cette année, ce sont plus de 50 adhérents qui sont venus rejoindre l'association, un grand merci à eux !

Trois cours ont été mis en place : un cours de ZUMBA pour adultes, un cours de ZUMBA débutants pour adultes et enfants et un cours de mini-sport qui a ravi les enfants de 3 à 5 ans.

Pour la rentrée prochaine, nous souhaiterions proposer les mêmes disciplines mais nous sommes à la recherche d'un nouveau professeur.

Que les lecteurs de la chronique n'hésitent pas à en parler autour d'eux pour nous aider à trouver la perle rare !



K'DANSE BOUINAISE

Pauline Robard

☎ 06 72 02 83 83

✉ kdansebouinaise@gmail.com.



L'ASA DES PROPRIETAIRES DE BOUIN

Retour sur l'Assemblée Générale des Propriétaires

Le 4 avril 2026 avait lieu l'assemblée générale de l'ASA des Propriétaires de Bouin à la salle de l'Enclos. Ce fut l'occasion d'échanger sur les actions menées par le syndicat des propriétaires pendant les années 2024 et 2025. Sont intervenus : Thomas GISBERT et François FOREST - président de l'Union des Syndicats des Marais du Sud Loire - avec en complément, la diffusion d'un film expliquant le rôle de l'Union auprès de ses partenaires.

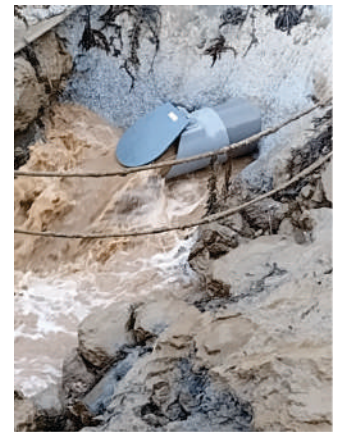


Curages et travaux

Les curages suivants ont été effectués en 2025 sur le territoire de l'ASA des Propriétaires de Bouin : Coerre de la Culgoiserie 488ml, Coerre des Salorges 605ml, Coerre du Cerceau 645ml, Coerre des Hautaines 830ml, et le curage de l'étier de la Louippe représentant 8 484ml.

Le Syndicat a fait remplacer la porte de l'écluse des Pimelles qui était fortement dégradée.

Au port des Champs, un clapet a été mis en place.



Syndicat des Propriétaires de Bouin
Secrétariat ouvert le mardi, jeudi et vendredi
après-midi

☎ 02 40 67 92 04

✉ uniondesmarais2@gmail.com



ASSOLI

SECTEUR ENFANCE - 3-10 ans

Lors des vacances scolaires d'avril, le secteur enfance a été guidé par le thème de la magie. Au programme : ateliers cuisine, spectacle organisé par le CME de Bouin et activités sportives. Les enfants ont également eu l'occasion de découvrir le Château des Aventuriers à Avrillé.

Le thème *Les P'tits explorateurs en vadrouille* viendra rythmer les vacances d'été. L'ensemble de la programmation est dès à présent à retrouver sur notre site internet www.assoli.fr ainsi que sur nos réseaux sociaux



Programme à retrouver sur :

-  www.assoli.fr
-  Assoli
-  [assoli_85](https://www.instagram.com/assoli_85)
-  assoli.enfance@orange.fr

SECTEUR FAMILLE ET VIE LOCALE

Au sein du secteur famille, le spectacle *La Moufle* proposé lors de la semaine nationale de la petite enfance a rencontré un grand succès. Tout au long de l'année, plusieurs spectacles sont proposés pour tous les âges, n'hésitez pas à consulter nos réseaux sociaux régulièrement. Enfin, retrouvez nos deux événements phares de l'été : la Guinguette des Enfants, le lundi 6 juillet de 17h à 19h ainsi que le Ciné Plein Air, le lundi 31 juillet à partir de 19h30. L'ensemble du programme de nos animations, de nos spectacles, de nos sorties en famille et de nos ateliers pour tous est dès à présent à retrouver sur notre site internet.




Programme à retrouver sur :

-  www.assoli.fr
-  assoli.avs@orange.fr

SECTEUR JEUNESSE - 11-17 ans

Le secteur jeunesse a, quant à lui, proposé une sortie pêche en mer ainsi qu'une sortie karting, deux matinées de CrossFit, qui ont été très appréciées par les jeunes. Des soirées sont régulièrement proposées avec des thèmes choisis par les jeunes. Le programme des activités des vacances d'été est dès à présent à retrouver sur notre Instagram jeunesse.

Programme à retrouver sur :

-  www.assoli.fr
-  [jeunesse_assoli](https://www.instagram.com/jeunesse_assoli)
-  assoli.jeunesse@orange.fr





APLAV

Le 27 février 2026, l'assemblée générale de l'Association Pêche Loisir Atlantique Vendée s'est tenue à la salle de l'Enclos de Bouin, salle comble, composée d'adhérents, de personnalités et de nombreux élus. La présidente Isabelle PRÉVOST et les membres du conseil d'administration ont exposé les éléments concernant les activités de l'association et les finances pour 2025. Concernant 2026, les axes principaux de l'activité de l'APLAV seront d'évaluer les populations de palourdes, inciter au respect de la réglementation en vigueur, organiser des actions de sensibilisation auprès des jeunes, accueillir les groupes d'estivants sur le Gois et surtout défendre le libre accès à l'estran et aux zones de pêche traditionnelle. Dans ce cadre, la Brigade Nautique de Saint-Gilles-Croix-de-Vie a indiqué lors de l'assemblée apporter son soutien à l'APLAV lors d'opérations de sensibilisation aux équipements de sécurité à bord des bateaux, et la SNSM de Fromentine a rappelé certaines précautions de navigation. Les contraintes de quotas de pêche concernant les plaisanciers et les problèmes d'accès à certaines zones sont désormais fréquents. Forte de ses 700 adhérents en 2025, l'APLAV, conjointement à la FNPP (Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches), entend peser sur certaines décisions qui semblent arbitraires et peu étayées scientifiquement. Christophe GOUMAS, vice-président de la FNPP, a rappelé la difficulté des négociations sur les différents sujets notamment en ce qui concerne la pêche du maquereau. L'APLAV peut également compter sur le soutien des élus à tous les niveaux : le député Stéphane BUCHOU, les maires Thomas GISBERT, Jean-Yves BILLON et Jean-Michel ROUILLE ; tous présents dans l'assistance.

Près de 500 enfants ont participé entre avril et octobre 2025 aux sorties de découverte de l'estran. L'APLAV souhaite assumer pleinement ce rôle pédagogique en 2026.

Les différents échanges ont pu se poursuivre lors du vin d'honneur et du repas qui ont suivi cette belle assemblée générale. Dans l'après-midi, la projection d'un film, préparé par Yvon ROBARD et retraçant les douze premières années de l'association, a connu un réel succès.

Avec les beaux jours, nous organiserons comme chaque année, nos journées pêche découverte aux dates suivantes :

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
Jeudi 12	Lundi 3	Mercredi 2
Lundi 13	Mardi 11	
Vendredi 17	Jeudi 13	
Lundi 20	Mardi 18	
Vendredi 21	Jeudi 27	
	Lundi 31	

Les inscriptions se font dans les offices de tourisme GO CHALLANS GOIS ou sur le site : www.gochallansgois.fr

APLAV

☎ 07 44 92 80 75

✉ aplav85@gmail.com





AVIS AUX ARTISTES ET AUX ARTISANS D'ART

Une association rassemblant les artistes de Bouin ou amoureux de l'Isle de Bouin et de ses alentours est en cours de création.

Notre but est de participer à l'animation de la commune via des expositions, démonstrations thématiques, échanges, créations, initiations artistiques.

Nous sommes pour l'instant une quinzaine d'adhérents avec des talents très variés : conteurs, poètes, peintres, aquarellistes, mosaïstes, écrivains, modélistes, potières, créateurs de tableaux en bois flotté et galets.

Si vous voulez nous rejoindre, contactez :

☎ Cathy DAVID au 06 87 62 85 52
 ☎ Marie-Claire JUDIC au 06 11 03 19 07
 ☎ Fabrice KERVIEL au 06 47 54 71 90



TORNADE EN MARCHÉ POUR HUNTINGTON

Maryse MORICEAU, surnommée « Tornade », s'apprête à relever un défi de taille : traverser la France à pied sur plus de 3 000 km via le sentier HexaTrek, en totale autonomie.

Originaire de Bouin, elle est partie de Wissembourg le 6 mai 2026 pour rejoindre Hendaye, parcours qui va durer plusieurs mois.

Au-delà du défi sportif, Maryse marche pour sensibiliser à la maladie de Huntington qui touche sa famille, et pour soutenir l'Association Huntington France. Une cagnotte en ligne est ouverte, avec des dons intégralement reversés à l'association.

Vous pourrez suivre son aventure sur sa page Facebook « Tornade en marche pour Huntington ».

La commune de Bouin lui souhaite une belle réussite dans cette aventure solidaire.



Maryse Moriceau
 ☎ 06 66 23 30 83
 f Tornade en marche pour Huntington



LA PAROLE AUX ÉCOLES



ÉCOLE PUBLIQUE SÉBASTIEN LUNEAU

Les élèves de la classe maternelle ont préparé des galettes des rois avec l'aide des élèves de CP. Ces derniers ont épluché les pommes pendant que les plus jeunes s'occupaient de la pâte. À l'heure du goûter, tout le monde a pu déguster les galettes. Deux fèves ont été croquées par des reines mais à la fin de la journée, tout le monde était roi ou reine.

Les élèves de la grande section au CM2 se sont initiés à la programmation de déplacements sur quadrillage avec des robots.

Les élèves de CE et CM ont découvert le jeu de GO, l'un des plus vieux jeux de stratégie au monde.

Un goban (plateau), des pierres (pions) et c'est parti ! Ils ont achevé le cycle par un tournoi.

L'association de parents d'élèves de l'école a offert aux enfants une table de ping-pong accessible aux élèves du CP au CM2.



FÊTE DE L'ÉCOLE
Dimanche
21 juin 2026

PORTES OUVERTES
Samedi 6 juin de 10h
à 12h
Visite et inscription
sur rendez-vous

École Primaire Publique Sébastien Luneau
5 rue du Grand Vitrail
85230 BOUIN
☎ 02 51 68 77 22
✉ ce.0851127n@ac-nantes.fr



ÉCOLE PRIVÉE JEANNE D'ARC

Au mois de mars, les élèves de la Grande Section au CM2 ont pu profiter de 3 séances d'initiation au tennis de table en partenariat avec l'association Bouin Espérance. Suite à ces séances un tournoi est prévu au cours du mois de juin.

Les élèves ont également vécu une séquence d'initiation au cirque pendant toute la 4ème période. Jonglage, équilibre et acrobaties ont ravi chaque semaine petits et grands.



Plusieurs séances d'arts visuels ont permis aux élèves d'exprimer leurs idées sur le thème de l'année : les contes.

La dernière période de l'année sera rythmée par un cycle de natation scolaire pour les élèves de grande section, CP et CE1 qui se rendront chaque lundi à la piscine de Beauvoir sur mer. Mardi 16 juin, les élèves de CE2, CM1 et CM2 participeront à des olympiades XXL avec les autres écoles du secteur au parc des sports de Challans. Les élèves de maternelles participeront aussi à une journée sportive : « À fond les p'tits champions », mardi 26 mai à Sallertaine.

La sortie scolaire de fin d'année a eu lieu le mercredi 13 mai. Elle a été organisée, en lien avec le thème de l'année, à *Légendia Parc*.

Au cours de cette dernière période, les élèves se consacreront également à la préparation de leur spectacle de fin d'année qui aura lieu lors de la kermesse de l'école, dimanche 28 juin.

Dans la perspective de la rentrée de septembre 2026, n'hésitez pas à prendre contact avec l'école par le biais de l'adresse :

direction@bouin-jeannedarc.fr ou par téléphone.



École Privée Jeanne d'Arc
Rue du Château d'Arras
85230 BOUIN
☎ 02 51 68 80 87
✉ ec.bouin.jeannedarc@ddec85.org
🌐 bouin-jeannedarc.fr
📌 Ecole Jeanne d'Arc Bouin



LA MAIRIE VOUS INFORME

Centre de loisirs périscolaire et extrascolaire municipal

ENFANTS CONCERNÉS

Enfants de 2 ans ½ à 10 ans.

Accueil des enfants de l'école publique.

Accueil des enfants de l'école privée les mercredis et les petites vacances scolaires.

Dans la mesure des places disponibles.

INSCRIPTIONS

À l'accueil périscolaire, à l'accueil de la mairie ou auprès des directrices des écoles.

CONTACTS

Accueil périscolaire
5 rue du Grand Vitrail
85230 BOUIN

Nathalie ROUMY, animatrice
☎ 06 42 73 68 62
✉ cdl@bouin.fr

Isabelle GUILLONNEAU
(mercredi et vacances scolaires, en demi-journée)

Mairie de Bouin
Place de l'Église
☎ 02 51 49 74 14
✉ contact@bouin.fr
🌐 www.bouin.fr

HORAIRES

**Sur inscription
au plus tard la veille**

En période scolaire :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 7h à 8h50
et de 16h30 à 19h

**Le mercredi
et une semaine lors des
petites vacances scolaires :**
de 8h à 12h et de 14h à 18h
Possibilité de rester le midi
avec un repas « sorti du sac »

TARIFS

Lundi Mardi Jeudi Vendredi :

Quelle que soit la durée :
le matin 2,75 €
le soir 3,75 €

Mercredi :

- Toute la journée = 12 €
de 8h à 18h,
en étant présent au minimum
entre 10h et 16h

- La demi-journée = 6 €

FERMETURE

L'accueil de loisirs
sera fermé une semaine
lors des petites vacances
scolaires :

Vacances de la Toussaint
Fermé du 26 au 30 oct. 2026

Vacances de Noël
Fermé du 28 décembre 2026
au 1er janvier 2027

Vacances d'hiver
Fermé du 1er au 5 mars 2027

Vacances de Pâques
Fermé du 26 au 30 avril 2027

Pas de service pendant
les grandes vacances d'été



PORTES OUVERTES

Samedi 6 juin
de 10h à 12h

Pour tous les enfants de Bouin :
École publique : tous les accueils
École privée : accueils des mercredis
et petites vacances



Le CME, conseil municipal des enfants

UN SPECTACLE POUR LE CARNAVAL

« ABRACADABRA » : un mot sorti d'un chapeau de magicien suivi d'un coup de baguette magique et le spectacle commence ! Le mercredi 18 février, nos jeunes Bouinains et Bouinaises ainsi que les résidents de la Madeleine étaient invités par le conseil municipal des enfants à la salle de l'Enclos pour un spectacle de magie à l'occasion du carnaval.

Les deux magiciens Juminiman et Sylvain, accompagnés de leurs animaux de compagnies ont fait briller les yeux de nos jeunes pendant 1 heure. Ensuite, un goûter les attendait dans la salle de réception. C'est dans une ambiance joyeuse et enchantée que les mets ont fait leur effet : donuts, bottereaux, bonbons et boissons ont disparu en quelques minutes ; un après-midi très apprécié de tous !

UNE CHASSE AUX POMPONS DE PÂQUES

Le lapin de Pâques était en avance cette année ! Il est venu faire une surprise aux résidents de l'Ehpad le mercredi 1 avril. Il n'a pas oublié de convier nos jeunes élus et leurs camarades pour passer un bel après-midi intergénérationnel en leur proposant de fabriquer des poissons avec différent matériaux (carton, laine, papier...) Il n'avait pas oublié d'emporter des œufs au chocolat pour les résidents, distribués par les enfants du CME.



Mais le lapin n'avait pas fini sa mission ! Il a recommencé le samedi 4 avril au complexe sportif du Poiroc. Il avait missionné nos jeunes élus à disperser 300 pompons de couleur (100 bleus, 100 blancs, 100 rouges) et invité tous les enfants de la commune à les ramasser. Chaque enfant devait rapporter 3 pompons de chaque couleur pour obtenir un sachet de chocolat. Un petit goûter était servi à l'issue de la chasse aux pompons pour partager un moment convivial.

« À l'année prochaine lapin de Pâques ! Nous partagerons encore des bons moments et pour nous amuser avec toi. Que nous réserveras-tu la prochaine fois ? »

Mairie de Bouin
 Guylaine ROBIN, adjointe, et Audrey FOUCHER,
 conseillère municipale
 ☎ 02 51 49 74 14
 ✉ contact@bouin.fr



LE CCAS, centre communal d'action sociale

LA MUTUELLE COMMUNALE AXA

Le CCAS de Bouin, en partenariat avec AXA, propose une mutuelle communale permettant aux habitants de bénéficier de réductions allant jusqu'à 20 % sur un contrat santé.

Une réunion publique d'information aura lieu le jeudi 18 juin à 18h à la salle de l'Estran afin de présenter le dispositif et répondre aux questions des habitants.



Charlotte ANDRÉ
☎ 07 86 70 66 85
Lydie DAVID
☎ 06 14 05 75 25

La mairie vous informe

LE « PÉRIMÈTRE ABF » : PRÉSERVER L'ÂME DE NOTRE PATRIMOINE COMMUNAL

À Bouin, comme dans de nombreuses communes françaises riches en Histoire, certains secteurs sont situés dans un périmètre de protection lié aux monuments historiques. Ce dispositif, souvent appelé « périmètre ABF », fait intervenir l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), un acteur essentiel de la préservation de notre patrimoine architectural et paysager.

Qu'est-ce que le périmètre ABF ?

Notre église étant protégée au titre des monuments historiques, ses abords bénéficient d'une protection particulière. Historiquement, cette protection concernait un rayon de 500 mètres autour du monument, afin de préserver son environnement visuel et architectural.

Concrètement, cela signifie que certains travaux visibles depuis l'espace public — modification de façade, changement de toiture, menuiseries, clôtures, panneaux photovoltaïques, extension ou construction neuve — doivent être examinés par l'ABF avant autorisation.

Quel est le rôle de l'Architecte des Bâtiments de France ?

L'ABF veille à la qualité architecturale des projets et à leur bonne intégration dans le paysage communal. Son objectif n'est pas d'empêcher les travaux, mais d'accompagner les habitants afin de préserver l'harmonie des lieux, le caractère des rues et la valeur patrimoniale du territoire.

Les prescriptions formulées peuvent concerner :

- le choix des matériaux ;
- les couleurs ;
- la forme des ouvertures ;
- l'aspect des toitures ;
- l'intégration paysagère des constructions.

Dans la grande majorité des cas, un dialogue permet de trouver des solutions adaptées entre les propriétaires, la commune et les services de l'État.



**Association
Nationale des
Architectes des
Bâtiments de
France**

Un accompagnement pour les habitants

Les habitants concernés par le périmètre ABF ne doivent pas hésiter à se rapprocher de la mairie avant d'engager des travaux. Les services municipaux peuvent orienter les démarches et accompagner les projets afin de faciliter leur instruction.

Préserver notre patrimoine, c'est conjuguer respect de l'histoire, qualité architecturale et avenir de notre commune.



Le conseil municipal

Décisions adoptées lors des assemblées délibérantes et pouvoirs donnés au maire pour procéder à l'exécution des délibérations qui doivent l'être.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2026

• Institutions et vie politique

a) *Délégations consenties au maire par le conseil municipal*

Afin de faciliter la gestion des affaires communales et réduire les délais administratifs, le conseil municipal peut consentir à déléguer au maire une partie de ses compétences.

En contrepartie, le maire doit rendre compte, auprès du conseil municipal, de l'ensemble des décisions prises sur le fondement de ces délégations.

L'ensemble des compétences déléguées sont consultables en mairie ou sur le site internet de la municipalité.

b) *Création des commissions municipales et désignation de leurs membres*

Le conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Elles émettent des avis.

Les conseillers municipaux ont décidé de créer 5 commissions (finances, voirie, urbanisme, culture, social, sport) et de fixer à 9 le nombre maximum de membres par commission.

La liste des membres est consultable en mairie ou sur le site internet de la municipalité.

c) *Orientations en matière de formations des élus*

Vote d'une délibération relative à la formation des élus dans le cadre de leur mandat et au financement de ces formations.

d) *Désignations de délégués au sein d'organismes extérieurs*

À chaque renouvellement du conseil municipal, il y a lieu de procéder à la désignation de délégués titulaires et suppléants représentant la commune auprès de différents organismes extérieurs.

La liste des délégués est consultable en mairie ou sur le site internet de la municipalité.

• Finances locales

a) *Bilan des cessions et acquisitions foncières 2025*

Le bilan doit comporter le détail des cessions et des acquisitions foncières réalisées au titre de l'exercice 2025.

Pour l'exercice 2025, il n'y a eu aucune acquisition ou cession foncière.

b) *Reprise des résultats 2025 et affectation des résultats du budget communal et des budgets annexes.*

Ces délibérations interviennent après le vote des comptes financiers uniques. En l'espèce, après avoir constaté que le résultat de la section de fonctionnement des différents budgets est positif, ce dernier doit servir, en priorité, à couvrir les besoins de financement de la section d'investissement.

En l'occurrence, seuls les budgets annexes : « maison de santé » et « commerce », avaient des besoins de financement en section d'investissement nécessitant d'être couverts.

Les délibérations relatives aux différentes affectations des résultats sont consultables en mairie ou sur le site internet de la municipalité.

c) *Vote des taux des impôts directs locaux*

Lors de chaque exercice budgétaire, la municipalité doit voter les taux des impôts directs locaux. Le conseil municipal a décidé de les maintenir inchangés pour 2026 :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB) 41,14 %
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) 55,69 %
- Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THS) 16,07 %

d) *Approbation du budget primitif communal et des budgets primitifs annexes de l'exercice 2026*

Le budget primitif est le document budgétaire qui recense l'ensemble des dépenses et recettes prévues par la collectivité pour un exercice budgétaire donné. Il est voté par le conseil municipal.

Les délibérations relatives aux approbations des différents budgets primitifs communaux sont consultables en mairie ou sur le site internet de la municipalité. Par ailleurs, une double page illustrée leur est consacrée dans ce bulletin municipal.

e) *Subventions aux associations – exercices 2026*

Chaque année, le conseil municipal vote le montant des subventions accordées aux différentes associations ou organismes privés. Pour l'exercice 2026, ce montant avoisine 33 000 €.

f) *Demande d'aide à l'investissement PIAJE – projet de restructuration de l'ancien presbytère en Maison des Assistantes Maternelles (MAM)*

Afin de financer le projet de restructuration de l'ancien presbytère en maison des assistantes maternelles, la municipalité peut bénéficier de subventions de différents organismes, notamment, la Caisse d'Allocations Familiales.

La subvention potentiellement mobilisable est de 90 400,00 €. Le conseil municipal a sollicité cette aide financière par délibération.

Les comptes-rendus complets sont affichés et consultables dans le hall de la mairie ainsi que sur le site internet de la ville :

 www.bouin.fr



Urbanisme

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

21/01/2026
Remplacement d'un mur de clôture
19 lotissement de la Chapelle - DAVID Marie-Antoinette

03/03/2026
Création d'une zone refuge, rénovation d'une toiture et modification des ouvertures
Les Tignons - MOLLÉ Jérôme et BICHON Axelle

PERMIS DE CONSTRUIRE

05/02/2026
Installation d'une ombrière comprenant des panneaux photovoltaïques
Polder des Champs - VENDEE NAISSAIN

12/03/2026
Construction d'un préau ostréicole
La Louippe - FRANCHETEAU JérémY



© Alexis BÉTUS



État civil

NAISSANCE

26 janvier 2026, BONFILS Agathe

27 janvier 2026, LE BESCHU DE CHAMPSAVIN Blanche

28 mars 2026, DARTIGUE-PEYROU Livio

30 mars 2026, LEMAIRE CHÉREL Gabriel

DÉCÈS

07 février 2026, PILLARD née GUILLOU Jacqueline, 83 ans

08 février 2026, GAGNEUX Jean, 92 ans

19 février 2026, GILET née VRIGNAUD Madeleine, 96 ans

23 février 2026, RODRIGUEZ Raymond, 81 ans

11 mars 2026, BILLON née CROCHET Arlette, 90 ans

12 mars 2026, COINDREAU née GUILLEAU Raymonde, 94 ans

22 mars 2026, ROMBACH née COUILLON Emilienne, 95 ans

24 mars 2026, SCHULTZ née CROCHET Jeanne, 85 ans

09 avril 2026, LEDUC née GROUSSIN Annick, 81 ans

Liste arrêtée au 9 avril 2026



© Jean-Marc Rabiller



Les bons réflexes !

NOUVEAU TEST DE TÉLÉALERTE

Après un précédent test réalisé en mai 2025, un nouvel exercice de TéléAlerte s'est tenu en juin 2026. Accompagné de la police municipale ainsi que des agents mobilisés dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, le maire de Bouin a pu contacter simultanément plus de 2 000 personnes enregistrées grâce au dispositif de TéléAlerte.

À cette occasion - pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore consulté - les Bouinais ont également été invités à prendre connaissance du DICRIM (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs).

Les habitants qui ne sont pas encore inscrits dans ce dispositif sont invités à se rapprocher de la police municipale afin de transmettre le coupon d'inscription, disponible à l'accueil de la mairie. Les coordonnées pourront ainsi être intégrées au logiciel de TéléAlerte, permettant d'informer

rapidement les administrés en cas d'intempéries importantes ou de risque imminent.

Enfin, si vous avez effectué les démarches nécessaires à votre inscription mais que vous n'avez reçu ni SMS ni message vocal lors du test, merci d'en informer les services de la mairie afin qu'une vérification puisse être effectuée.



Mairie de Bouin
Brigadier-Chef Principal Nicolas THENOT
☎ 02 51 49 74 14
✉ police-municipale@bouin.fr



Entreprises de Bouin

AM SERVICE

Installé à Bouin depuis le début de l'année 2025, Anthony MILON, dirigeant de l'entreprise AM Service, met son expertise au service des habitants du territoire. Fort de 10 années d'expérience dans les métiers de la plomberie et de la menuiserie — dont 3 ans en tant qu'artisan indépendant — il accompagne particuliers et professionnels dans la réalisation de leurs projets.

Polyvalent, Anthony intervient aussi bien dans le cadre de constructions neuves que pour des travaux de rénovation ou de dépannage. Installation sanitaire, recherche de fuites, aménagements sur mesure, pose de menuiseries ou encore optimisation des espaces : chaque intervention est réalisée avec rigueur et professionnalisme.

Au cœur de son approche, trois valeurs essentielles : proximité, réactivité et qualité. Soucieux de répondre précisément aux attentes de ses clients, il prend le temps d'étudier chaque projet afin de proposer des solutions adaptées, durables et personnalisées.



Anthony Milon
 ☎ 07 45 85 86 48
 ✉ amservice85300@gmail.com

LA MOUSTACHE BLEUE

Depuis bientôt un an, un nouvel hébergement touristique a vu le jour à Bouin : *La Moustache bleue*, porté par Nicolas LAMOUREUX et Emmanuel LECLERC. Situé dans l'ancienne poste et dans une rue chargée d'Histoire, ce lieu atypique et propice à la détente propose à la fois un gîte et un espace naturaliste, dans un esprit de convivialité et de respect.



La Moustache bleue
 ☎ 06 51 84 97 04
 @ La Moustache Bleue

BALLE D'O GOLF

Balle d'O Golf va prochainement s'installer à Bouin avec une idée simple et responsable : récupérer les balles de golf perdues pour leur offrir une seconde vie.

Chaque année en France, près de 15 millions de balles de golf sont perdues dans la nature, alors qu'une seule balle met environ 500 ans à se dégrader. Face à ce constat, l'entreprise collecte, trie et reconditionne les balles usagées afin de limiter le gaspillage et réduire l'impact environnemental de la pratique du golf.

À travers cette démarche d'économie circulaire, Balle d'O Golf souhaite sensibiliser les golfeurs et le grand public à une pratique plus durable du sport. La ville de Bouin souhaite la bienvenue à cette jeune entreprise engagée et innovante !



Balle d'O Golf
 ☎ 06 48 66 16 86
 ✉ balledogolf@gmail.com



ANNONCEZ VOS ÉVÈNEMENTS ASSOCIATIFS

Contactez aussi la presse et les professionnels du tourisme



Claude ROULEUX
Journaliste à Ouest-France
☎ 06 95 40 35 18
✉ clauderouleux@free.fr



Georges VRETTE
Journaliste au Courrier Vendéen
☎ 06 62 59 84 00
✉ georgesvrette@sfr.fr



Emmanuelle ACHARD Journaliste
Arnaud GUITTOT Directeur et animateur
Radio locale Nov ma Radio 93.1
☎ 02 51 49 12 60
✉ emmanuelle.achard@novmaradio.fr



Offices de Tourisme
GO CHALLANS GOis
Challans ☎ 02 51 93 19 75
Beauvoir-sur-Mer ☎ 02 51 68 71 13
✉ animations@gochallansgois.fr
🌐 www.gochallansgois.fr/mon-sejour/agenda/
Cliquer « J'informe d'une manifestation »



Office de Tourisme
Intercommunal de Pornic
Bureau de Bourgneuf-en-Retz
☎ 02 40 21 17 88
✉ villeneuveenretz@pornic.com



Office de Tourisme Sud Retz Atlantique
Bureau de Machecoul Saint-Même
☎ 02 40 31 42 87
✉ officedetourisme@ccsudretzatlantique.fr



Sous réserve d'annulation ou de report - Liste non exhaustive

JUIN

Samedi 6 juin :

- Concours de pétanque à 9h au complexe sportif du Piroc et la randonnée *la Bouin'aise* à 17h30 suivie d'un repas, par l'association *Bouin Alzheimer*.
- Portes ouvertes de l'école Sébastien Luneau, de 10h à 12h

Jeudi 18 juin :

- Opéra sur écrans, place du Pavillon, 20h

Vendredi 19 juin :

- Concert gratuit à la médiathèque (accordéon et violoncelle), 18h30

Samedi 20 juin :

- Cycle de conférences Les peintres du marais nord-ouest vendéen à la salle de l'Enclos, à partir de 9h

Dimanche 21 juin :

- Kermesse de l'école Sébastien Luneau

Vendredi 26 juin :

- Café lecture à la médiathèque, 10h
- Dîner des chefs, place du Pavillon à 18h30

Samedi 27 juin :

- Fête de la musique, place du Pavillon à 19h30

Dimanche 28 juin :

- Kermesse de l'école Jeanne d'Arc

JUILLET

Expositions *Brumes et lumières du marais*, *Le syndicat des marais et son Histoire* et *La vie du marais* ouvertes jusqu'à la fin du mois d'août.

Vendredi 3 juillet :

- vernissage de la saison estivale

Samedi 4 juillet :

- Nuit des églises

Du vendredi 3 au dimanche 5 juillet :

- Exposition de l'association *la Palette de Bouin* au Pavillon

Mardi 7 juillet :

- Soirée pyjama à la médiathèque, sur inscription, 19h30

Vendredi 10 juillet :

- Conférence de François Forest, intitulée : « *Enjeux de la gestion de l'eau en Vendée et en Pays de Retz* », dans la salle du conseil municipal à 18h

Du vendredi 10 au dimanche 12 juillet :

- Exposition de Georges Chateau au Pavillon

Lundi 13 juillet :

- Bal des pompiers

Mardi 14 juillet :

- Cérémonie de la fête nationale

Du vendredi 17 au dimanche 19 juillet :

- Exposition de Carole Madelaine-Dupuich et de Catherine Chaillou au Pavillon

Du vendredi 24 au dimanche 26 juillet :

- Exposition d'Éléna Tarray et de *Les Beroys* au Pavillon

Mercredi 29 juillet :

- Spectacle *Musiques d'une petite île*, place du Pavillon à ??h

AOÛT

Expositions *Brumes et lumières du marais*, *Le syndicat des marais et son Histoire* et *La vie du marais*.

Du vendredi 31 juillet au dimanche 2 août :

- Exposition de l'association *7 couleurs de Bouin* au Pavillon

Dimanche 2 août :

- Fête des Gobeurs d'huîtres

Vendredi 7 août :

- Cinéma à Bouin

Du vendredi 7 au dimanche 9 août :

- Exposition de Gonzague Franquinet et de Vincent Ducarne au Pavillon

Du vendredi 14 au dimanche 16 août :

- Exposition de François Forré au Pavillon

Du vendredi 21 au dimanche 23 août :

- Exposition de Chantal Touzeau et d'Éric Crespin au Pavillon

Du vendredi 28 au dimanche 30 août :

- Exposition de Floriane Kerviel et d'Erwan Mazé au Pavillon

Samedi 29 août :

- Forum des associations

SEPTEMBRE

Mardi 1er septembre :

- Rentrée des classes

Vendredi 18 septembre :

- Soirée de lancement des *Journées Européennes du Patrimoine*

Samedi 19 et dimanche 20 septembre :

- *Journées Européennes du Patrimoine*

**LE LIVRET
DU PROGRAMME
DE LA SAISON ESTIVALE
EST DISPONIBLE
EN MAIRIE**

**Marché de Bouin
Le samedi
de 8h à 12h
Place du Pavillon**



VOTRE MAIRIE



Mairie de Bouin
Place de l'Église, 85230 BOUIN
☎ 02 51 49 74 14
✉ contact@bouin.fr



Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi : 9h à 12h

Brigadier-Chef Principal Nicolas Thenot
☎ 07 89 59 84 09
✉ police-municipale@bouin.fr

Permanences téléphoniques à la mairie :
Pendant les heures d'ouverture de l'accueil de la mairie

Numéro d'astreinte des élus :
☎ 07 57 08 09 64
Composer ce numéro doit rester exceptionnel,
et en dehors des horaires d'ouverture de la mairie.

Toute l'actualité au quotidien :
🌐 www.bouin.fr
Ville de Bouin
f @ X 📺

VOUS SOUHAITEZ FIGURER DANS LA PROCHAINE CHRONIQUE ?

Envoyez vos articles avec :

- Un texte
- Un contact
- Une photo
- Les dates de vos évènements

Partagez vos photos et vos recettes !

Par courriel à :

communication@bouin.fr

Merci !

ENVOYEZ VOS ARTICLES

Au plus tard
LE MERCREDI 1er JUILLET
pour la Chronique distribuée
LE 5 SEPTEMBRE





LA CHRONIQUE DE L'ISLE DE BOUIN